AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-9-69 962187

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. nº 20 — 31 - BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 25 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 TOULOUSE

- Bulletin technique N° 108 de Septembre 1969 - 1969-23

- AVERTISSEMENTS -

ARBRES FRUITIERS

-Tordeuse orientale - Protection des fruits à pépins :

L'activité du papillon se poursuit toujours et les dépôts d'oeufs deviennent de plus en plus fréquents sur les poires surtout et les pommes des vergers situés à proximité immédiate de pêchers.

Dans ces vergers seulement, il y aurait intérêt à effectuer un nouveau traitement dès réception.

Respecter scrupuleusement la législation concernant les limites d'emploi des produits.

V I G N E

-Vers de la grappe (Eudemis) :

Le troisième vol des papillons est, dans l'ensemble de notre circonscription, peu important cette année. Néanmoins, dans les vignes sujettes aux vers et où des dégâts sensibles ont été constatés lors des deux générations précédentes, un poudrage insecticide devrait être appliqué dès réception. Nous rappelons que les morsures des chenilles facilitent l'implantation de la pourriture grise des raisins.

- INFORMATIONS -

V I G N E

-Pourriture grise des raisins (Botrytis cinerea) :

Le temps actuel, orageux, très humide, est favorable à l'extension de la maladie.

Sur les cépages très sensibles, un nouveau traitement pourrait être mis en place sans attendre avec l'un des produits suivants : Dichlofluanide, Captafol (raisin de table), Captane, Phaltane, T.M.T.D.

En raison de l'action des produits sur la fermentation des jus, il est déconseillé d'intervenir à moins de trois semaines avant les vendanges.

GRANDES CULTURES

-Mildiou de la pomme de terre (Aveyron, régions pyrénéennes) :

La plupart des cultures sont largement parvenues au stade de maturité physiologique. En conséquence, les risques de passage de la maladie sur tubercules étant sérieux actuellement, il est vivement recommandé de procéder immédiatement au défanage des plantations.

-Colza.

Désinfection des semences :

La campagne colza 1969-70 va commencer dès la mi-septembre. A partir de cette date, les semis sont en effet conseillés afin d'obtenir des plantes fortement enracinées avant l'hiver.

P.1190

On a observé, au cours de la campagne 1968-69, des dommages graves dus à l'alternaria. Les conditions météorologiques ont, en effet, été favorables à son développement tardif.

Ceci doit inciter les agriculteurs à traiter très correctement les semences de façon à éviter, d'abord la fonte des semis, ensuite la formation précoce de foyers de contamination à partir desquels des infections ultérieures (constatées en 1969) sont à craindre.

Par ailleurs, il convient de ne pas oublier la menace du phoma, qu'on rencontre de plus en plus fréquemment dans nos régions.

Donc, absolue nécessité de désinfecter les semences de colza.

D'ailleurs, dans beaucoup de cas, les semences vendues sont déjà traitées par les stockeurs-vendeurs (s'en assurer en lisant, notamment, les étiquettes).

Les produits le plus souvent recommandés pour cette désinfection fongique sont :

Le Thirame (ou T.M.T.D.) utilisé généralement par les stockeurs, réputé excellent contre l'alternaria et bon contre le phoma.

Le Silicate de méthoxyethylmercure (produit organo-mercurique) excellent contre alternaria et phoma (mais d'un emploi assez délicat en raison de sa toxicité).

Le Dichlone réputé excellent contre le phoma et bon contre l'alternaria.

L'Oxyquinoleate de cuivre et le Captane sont excellents contre l'alternaria mais leur action contre le phoma n'a pas encore été précisée.

Le Manèbe est conseillé contre l'alternaria du lin et le phoma de la betterave.

Enrobage des semences avec un insecticide :

Parallèlement à leur désinfection fongique, il est également indispensable de traiter les semences afin de protéger les jeunes plantules contre les altises au cours de la levée.

On utilisera, à cet effet, des poudres insecticides à haute teneur de Lindane à raison de 30 à 40 g de matière active/kg de semence.

Pour que le produit soit retenu en quantité suffisante, il est conseillé d'imprégner d'abord les semences avec un adhésif (huile par exemple à raison de 2 à 3 cc pour 10 kg de semences).

Des produits mixtes (fongicides et insecticides) sont vendus dans le commerce. S'en tenir rigoureusement au mode d'emploi indiqué pour tous ces produits.

En définitive, lire attentivement les étiquettes des sacs contenant la semence. Voir si elle a déjà été traitée. Bien souvent, d'ailleurs, elle n'aura reçu qu'un traitement fongicide, le compléter par un traitement insecticide visant les altises.

Conclusions :

La désinfection fongicique des semences, la protection insecticide par enrobage sont deux opérations essentielles dont peut dépendre dans une large mesure l'avenir de la culture.

Remarques :

Ajoutons que les traitements herbicides ont également leur valeur dans la lutte contre les maladies, les semis trop denses ou trop enherbés constituent un milieu favorable au développement de celles-ci.

Rappelons, à ce sujet, que le Diallate et la Trifluraline peuvent être utilisés en pré-semis (le dernier produit présentant l'avantage de détruire quelques dicotylédones).

Le Dalapon s'emploie en post-émergence avant le stade montaison.

(De même le T.C.A. efficace uniquement contre le vulpin au stade 1 à 3 feuilles de cette graminée).

BALMA, le 9 Septembre 1969

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,
J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,
L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.